ÉCHILLEUSES

ROG'INFOS

Janvier 2023

INFORMATIONS MUNICIPALES

MAIRIE

Place de l'église
45390 Echilleuses

Tél. : 02.38.33.60.09
commune.echilleuses@orange.fr
Lundi 10h/12h
Vendredi 16h/18h
Du 09/01 au 17/02
Le jeudi de 10h à 12h
Le vendredi de 18h à 19h

CONSEIL MUNICIPAL
Février

SAMEDI DES ÉLUS
Samedi 14 janvier

SITE INTERNET
www.echilleuses.fr

SIAEP - BEG

Place de l'église
45390 Echilleuses
Sur rendez-vous

Tél : 02.38.34.32.51
siaepbeg@orange.fr

URGENCE SICAP
Tel : 02 38 30 29 16

URGENCE MÉDECIN
Sans médecin traitant
ou en son absence

Tel : 0 801 90 45 00

LE CONSEIL MUNICIPAL VOUS SOUHAITE POUR 2023 UNE ANNÉE APAISÉE SEREINE ET DOUCE

Le Maire présentera ses vœux aux Rogantes et Rogants d'Echilleuses, le vendredi 27 janvier dans la salle des fêtes à 18h30. Les vœux seront suivis par la traditionnelle galette des rois, pour commencer cette nouvelle année dans la joie et la bonne humeur.

COMPTE RENDU SUCCINCT DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 DÉCEMBRE 2022

Contrat d'assurance statutaire pour les agents territoriaux
Compte tenu de la hausse de la sinistralité dans le Loiret, l'assureur AXA a résilié le marché en cours. Le **C**entre **D**e **G**estion du Loiret a lancé un nouveau marché. Le prestataire retenu est DIOT SIACI/GMF.
La collectivité doit se positionner, et le conseil municipal adhère à l'unanimité au nouveau contrat.

Remplacement d'un poteau d'incendie
Il a été constaté qu'un poteau d'incendie était hors service. VEOLIA a transmis un devis qui a été approuvé par le conseil municipal à l'unanimité et autorise le maire à demander une subvention au Département dans le cadre du FAPO.

Remplacement d'une partie de l'éclairage public
Le conseil avait approuvé un devis de la SICAP, mais l'entreprise SOMELEC nous a transmis un devis plus léger, que le conseil a validé à l'unanimité et une demande de subvention est en cours au SIERP.

Renouvellement du bureau de l'AFR
Conformément aux statuts de l'AFR, le bureau doit être renouvelé tous les six ans.
Le bureau comprend :

- Le maire ou un conseiller.
- Six propriétaires désignés par la Chambre d'Agriculture et par le conseil municipal d'Echilleuses.
- Un délégué de la Direction Départementale des Territoires.

Divers

- SITOMAP – Collecte des encombrants le 24 janvier 2023.
- Congé de Fabienne.
- Permanences de la mairie du 09/01 au 17/02, le jeudi de 10h à 12h et le vendredi de 18h à 19h.

LE 18/11/2022 SOIRÉE - BEAUJOLAIS

Succès incontestable pour notre manifestation Beaujolais nouveau avec 79 convives ! Après l'apéritif, l'assiette de charcuterie et une belle part de Brie, le dessert a été proposé comme à l'accoutumée, au bon vouloir de chacun.
La recette qui a dépassé largement les 200 € a permis de financer la venue d'une petite calèche pour ravir les Rogants pour le Noël d'Echilleuses. Merci aux participants pour la belle ambiance familiale qu'ils nous ont encore offerte !

ZONE 30 ET NOUVELLE CIRCULATION

La circulation place de l'église était aléatoire. Nous réfléchissons à la discipliner depuis plusieurs années et nous avons eu enfin le feu vert du Département en fin d'année 2022.

La société DICOREP mandatée pour effectuer les travaux, est venue le 22 novembre 2022 pour déposer les bandes blanches et canaliser ainsi la circulation des véhicules sur la place de l'église.

Pour faciliter le départ du stop de la rue de Bourgogne, un miroir sera installé Grande Rue, pour voir les véhicules venant de Boësses.

CHEMIN DE CONTOURNEMENT

Le contournement, c'est par là !

Le 9 décembre 2022, nos amis agriculteurs ont fixé solidement sur leurs poteaux, les panneaux indiquant les sens d'introduction et de circulation d'usage pour emprunter le chemin de contournement agricole sur notre commune.

Cette signalétique destinée à un usage de bonne pratique agricole, doit aussi interpeler les automobilistes rendus à proximité d'une intersection route/sortie agricole.

Les promeneurs peuvent emprunter ce parcours de plus de 4 km pour y découvrir au fil des saisons, les savoirs faire et types de cultures de nos agriculteurs et c'est l'occasion de voir notre village sous d'autres angles.

NOËL DES ENFANTS

Le rendez-vous avait été donné par le flyer distribué par les lutins du Père Noël dans les boîtes aux lettres et on peut dire que les Rogantes et les Rogants ont répondu présents à la proposition. Vin chaud, crêpes, marrons, chocolat chaud et gourmandises attendaient petits et grands devant la maison de Muthy et Joël. Entre maquillage, structure sur ballons et tour en calèche, les enfants n'avaient que l'embarras du choix. Évidemment le Père Noël a accueilli chacun sur son traîneau avec son renne pour discuter et prendre une photo souvenir de ce moment magique.

Chaque petit rogant qui s'était inscrit à cette soirée, est reparti avec une boîte de chocolats offert par la commune. Nous espérons que le Père Noël nous fera le plaisir de revenir l'année prochaine.

Une carte postale du côté est d'Echilleuses, qui nous permet d'imaginer les fossés qui entouraient notre commune.

Saluons l'initiative d'un Rogant M. Florent Delage qui nous a confectionné de jolis petits sapins, pour les entrées de notre village, pendant les fêtes de fin d'année.

Directeur de publication : Alexandre Léotard
Rédaction : Fabienne Delannoy – Linda Clouseau - Patrick Legros - Jacky Richet
Mise en page : Patrick Legros
Photo – Illustration : Jacky Richet – Patrick Legros